L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1878.

OPÉRA.

Première représentation de *Polyeucte*, poëme de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de Charles Gounod.

(Premier article.)

En empruntant au *Polyeucte* du grand Corneille ses personnages et ses situations, les collaborateurs du musicien ont usé en toute liberté des privilèges de l'Opéra : ce que le poëte avait dérobé aux regards du public en le mettant en récits, les librettistes l'ont donné en spectacle. La pièce qui est censée être jouée derrière le théâtre était précisément celle qui leur revenait en toute propriété et qui s'accommodait le mieux aux pompes, aux magnificences, au vaste déploiement du personnel de la tragédie lyrique. Le goût français à cette date de 1640, très pur, délicat déjà, mais très exclusif, eût été révolté des licences dramatiques d'un Lope de Vega ou d'un Shakespeare ; lors même qu'un génie aussi osé que celui du père de Polyeucte et de Pauline eût demandé à un Sophocle et à un Euripide ces mêmes libertés, traitées de barbaries grossières sur les scènes espagnole et anglaise, il se fût heurté contre un obstacle *matériel*.

La mode en ce temps-là livrait à certaines classes privilégiées de spectateurs en grande partie la place réservée aux comédiens. Un Corneille, il est vrai, n'avait besoin que de se replier sur sa pensée, ou d'élargir l'espace devant elle, pour mesurer à son invention le chemin qu'elle devait parcourir sur le théâtre. Au-dessus de cet auditoire bourdonnant de marquis et de gens du bel air qui étranglait le geste de l'acteur et embarrassait sa démarche, s'ouvraient infinis en splendeur, les cieux où allait le martyre de Polyeucte attirant à soi la foi de Pauline !

Pour les voir rayonner encore, il n'est pas besoin de rappeler les grandes soirées de Rachel : le chef-d'œuvre est là, sous la main, sous les yeux, toujours vivant de son immortalité, *tel quel, et c'est assez* !

MM. Jules Barbier et Michel Carré, en rimant un livret d'opéra sur les marges d'une tragédie sacrée, ont mis au premier plan les scènes racontées ou sous-entendues de la pièce dont ils s'inspiraient, c'est-à-dire l'entrée triomphale de Sévère à Mélitène, le baptême de Polyeucte, le *Credo* dans le temple païen, dont l'époux de Pauline outrage et brise les idoles, et le tableau final du Cirque où s'entasse la foule hurlant des blasphèmes sur le passage des époux chrétiens livrés aux bêtes. Tout ce pittoresque grandiose est du domaine de l'Opéra : à ce prix seulement un théâtre créé pour le plaisir des yeux un peu plus encore que pour le ravissement des oreilles, peut faire grâce aux sublimités de la légende cornélienne. Mais, pour être juste, il faut dire que le musicien est également là sur son terrain, puisque la langue divine qu'il parle triomphe précisément de l'impuissance de la poésie à donner une âme et une voix aux passions de la multitude.

Où la tragédie classique et le drame romantique sont condamnés, dans les scènes de tumulte populaire, à faire pérorer l'un après l'autre chaque personnage devant le silence forcé et absolument ridicule de grandes masses rassemblées, la musique délie toutes ces langues paralysées, leur prêtant à toutes un langage divers dont les contrastes concourent à la plus majestueuse unité de l'ensemble ; le don miraculeux de cette langue divine est de conserver sa clarté dans cette *Babel notée*, dans cette confusion qui n'est qu'apparente. Tantôt elle anime du même souffle patriotique les trois cantons jurant de suivre Guillaume Tell à la conquête de la liberté ; tantôt elle met sur les lèvres des farouches conjurés du comte de Saint-Bris le cantique du massacre qui va donner le signal au tocsin de la Saint-Barthélemy. Ce sera, avec Rossini, le peuple juif, debout à la voix de Moïse, et s'ouvrant, dans le plus admirable des finales, un chemin vers la terre promise ; ce sera, avec Meyerbeer, l'émeute religieuse provoquée, dans la cathédrale de Munster, par une lutte héroïque entre la maternité de Fidès et les jongleries du faux prophète Jean.

Un art qui peut jouer ainsi tous les rôles, mettre en branle toutes les cordes de la sensibilité à la fois dans la représentation par le théâtre de la passion humaine, ne serait-il pas sur la scène le plus attrayant, sinon le premier ? Les Grecs, que nos classiques croient avoir seuls continués et bien imités, semblent avoir donné gain de cause à l'opéra en faisant jouer un si grand rôle au chœur dans leurs tragédies. Je n'ai rien à dire de leur musique que nous ne connaissons pas ; ce qu'on en peut savoir, c'est qu'ils l'estimaient fort, au point d'en faire une partie intégrante de leur Philosophie. Pour ce qui est de notre musique et de ses merveilleux triomphes que j'ai cités, je n'irai pas jusqu'à la mettre au-dessus de la poésie, à la condition pourtant que Messieurs nos poëtes, ces sublimes ignorants, ne refusent point avoir le droit de la mettre trop au-dessous.

M. Jules Barbier a écrit sa pièce "d'après la tragédie de Corneille ;" on nous l'a dit en son nom. Il a cru faire par là acte de bon goût et de déférence ; je lui eusse pourtant souhaité un peu plus de modestie. Il ne s'agissait pas, entre nous, de *s'inspirer* plus ou moins heureusement du génie du poëte, mais au contraire, de combiner dans un cadre très élastique des scènes destinées à concentrer l'intérêt dramatique dans l'inspiration du musicien.

Là était l'importance du travail de *seconde main* entrepris par M. Jules Barbier, et là aussi la difficulté et même l'impossibilité, en servant bien M. Gounod, de ne point trahir, fût-ce involontairement, Corneille. Le sublime du poëte de *Polyeucte* est dans l'admirable développement des caractères de son épopée chrétienne. Le personnage si original et si complexe de Pauline est à lui seul le poëme d'un cœur héroïque, *humain* pourtant, vivant de deux passions à la fois, et vainqueur de sa passion la plus forte : l'amour ! Quelle chose admirable, chez Corneille, que la peinture de cette Romaine, de cette patricienne, dont l'âme élève le devoir à sa hauteur, dont la vertu, emplie de deux tendresses, désespère l'amant qui se sait aimé, qui en reçoit l'aveu dans un adieu irrévocable, et rassure l'époux dans son foyer bien gardé !

Polyeucte, respecté et admiré, sera aimé au moment de mourir, mais d'un amour si épuré, que ce lien des passions de la terre enlacera deux âmes seulement, et que c'est le rayon de la foi qui, en dessillant les yeux de Pauline, va tomber sur son cœur et l'embraser !

Les merveilles d'un spectacle d'opéra ne s'accommoderaient guère, comme d'un décor *moral*, de ces changements à vue dans le cœur de deux époux chrétiens. L'amour de son Dieu suffira à Polyeucte, même à l'Opéra, pour aspirer à la félicité suprême en traversant l'étape du martyre ; mais Pauline appartiendra à la terre, et par delà, encore, au moment d'accompagner son époux dans les cieux ; elle aimera Sévère en femme qui a appris l'escrime de l'amour à l'école du grand Opéra ; elle sera surprise par son amant chez son mari, comme Valentine le sera chez le sien par Raoul ; elle retrouvera, pour l'y revoir, la force où Mathilde donnait rendez-vous à Arnold. Ces rencontres fortuites de la passion, telles que les pratique le théâtre, ne tombent point sous le coup de l'imitation servile ; il est de toute nécessité pour un auteur qui sait son métier de recommencer à la scène ce que le public y accueille toujours avec le même plaisir : en mettant en petits vers lyriques les amours contrariées de Pauline et de Sévère, M. Jules Barbier n'a donc pas eu l'intention d'écrire "d'après" les *Huguenots* et de *Guillaume Tell*, et lorsque, égaré par sa bonne foi, il vient s'accuser d'avoir travaillé de son mieux "d'après" Corneille, je l'en déclare innocent, heureux à cet égard de lui enlever un scrupule qui l'honore !

Je réserve pour un second article l'analyse d'une composition de cette importance, signée d'un tel maître. Ce n'est pas après avoir traversé — sans y pénétrer autrement que par des impressions fugitives — les cinq actes et les sept tableaux d'un opéra, qu'on est assuré d'en décrire les aspects et d'en mesurer exactement les limites.

Une deuxième audition de l'œuvre et une lecture attentive de la partition sont pour moi des guides absolument indispensables : aujourd'hui, je ne puis que tenir la plume, ou plutôt le crayon pour le compte du public, dont je ne me sépare point encore.

L'œuvre n'a pour toute préface qu'un court prélude où circule une de ces phrases empreintes de la rêverie de l'auteur de *Faust*. L'introduction commence et s'achève par un chœur de femmes tout mystérieux : *Déjà dans l'azur du ciel*... C'est le cadre au rêve de Pauline. Le duo entre celle-ci et Polyeucte m'a laissé froid. La femme y apprend du mari le retour de Sévère ; cela m'a paru que des belles situations de Corneille ; la scène entre Félix et sa fille, que ce duo remplace. Le musicien pourtant eût pu tirer un beau parti de ce cri trois fois répété de Pauline : *Je le verrai point.*

Le deuxième tableau de ce premier acte a beaucoup réussi. On pourrait désirer un peu plus de nouveauté dans le motif de la marche triomphale ; mais il faut reconnaître que les incidents de ce finale sont musicalement bien groupés. Le quatuor : *Je frémis, je reste sans voix*, d'une coupe très vocale, a du caractère, et l'explosion de la coda de ce finale est superbe : ajoutons à ce premier succès l'effet magique que produit le spectacle de tout un peuple échelonné sur le passage du général romain et accueillant de ses vivats le triomphateur debout sur son char.

Je dois constater qu'à partir de ce moment un peu d'indécision s'est déclaré dans l'auditoire. Bien des choses lui ont en partie échappé dans les deux tableaux du second acte. Il y a peut-être plus de jolis détails qu'un véritable *fonds* musical d'inspiration dans le chœur de la coulisse, chœur suivi de la petite cavatine : *Que le myrte et la rose*, l'invocation à Vesta, et la délicieuse barcarolle : *Nymphes attentives !* Le duo de Pauline et de Sévère a le pathétique *travaillé* de la scène en laissant désirer l'accent plus simple et moins tapageur de l'inspiration. Le métier du musicien s'y montre, mais j'attends d'y découvrir la chaude empreinte de son âme !

J'ajoute, pour être équitable, qu'on a fait bisser une jolie phrase du duo.

Ce qui m'a paru assez fâcheux, c'est l'accueil réservé jusqu'à la froideur fait par le public aux trois pages du second finale : la *Marche religieuse*, la *Prière* et la *Stretta*. C'est une composition ample, savante et sévère, échelonnée en vue d'un crescendo dramatique et lyrique destiné à agir fortement sur la fibre impressionnable du public : l'Opéra y comptait assurément. Si le succès espéré n'est qu'ajourné, en somme, rien n'est compromis. En revanche, un succès qui ne s'est point fait prier, c'est l'applaudissement donné à la petite cantilène, goutte de rosée mélodique figée et durcie en diamant : *Quoi ! c'est peu de perdre Pauline !* très justement applaudi ; le chanteur Lassalle ferait sagement, en taillant cette pierre lumineuse, d'y ménager un peu le beau métal de sa voix.

Le ballet païen renferme en foule des détails d'orchestre d'une grâce exquise. Je ne répondrais pas cependant qu'il n'y eût bien de l'eau claire noyant le nectar que le compositeur verse aux déesses Vénus et Bellone et aux dieux Pan et Bacchus. Dans les choses vraiment *trouvées* de ce ballet il faut noter tout de suite un *effet de pédale* de la sonorité la plus originale.

La lumière ne s'est pas faite encore pour moi autour des grandes pages des quatrième et cinquième actes : les *Stances*, un duo, un trio, et la scène finale des Bellustres. Le compositeur ne saurait être jugé sur des tables chargées : je lui demande un sursis.

Je réserve également après une seconde audition mon appréciation du talent, de la voix et de la passion des interprètes de l'œuvre. Je dois pourtant, greffier exact de [illegible], enregistrer deux grands succès qui se sont imposés d'eux-mêmes, celui d'une grande chanteuse qui est une grande tragédienne, la Krauss, celui d'une voix belle, sympathique, d'un talent d'avenir : Lassalle ; et celui d'une soirée pour prendre possession de l'Opéra : la signora Mauri.

BÉNÉDICT.

—Le *Temps* donne des détails curieux et précis sur le fameux ouvrage philosophique laissé par M. Thiers.

Ni Mme Thiers, ni M. Mignet, ni M. Barthélemy Saint-Hilaire, n'ont lu en entier le manuscrit laissé par l'illustre homme d'Etat. M. Aude, son ancien secrétaire, en avait commencé la copie, mais il a dû la suspendre lorsqu'il fut appelé à la recette générale de la Corse.

Le manuscrit du premier des trois volumes est seul complet, il a été revu par M. Thiers lui-même à Cannes, dans l'automne de 1876.

M. Thiers commença son livre en 1864, à Franconville, chez le marquis de Massa ; il y travaillait beaucoup parce qu'il avait du temps et de la tranquillité ; il écrivit à Mme Dosne :

"Si Dieu ne me permet pas de jouir de " ma gloire, cet ouvrage dépasse " toutes mes œuvres historiques, c'est " vous, Elise et Félicie, qui en jouirez."

Après le 24 mai, M. Thiers se remit à l'étude de la botanique et de l'astronomie, ce qui lui fit changer bien des pages. Il reprit son manuscrit à Lamanon, puis à Cannes dans l'automne de 1876, feuille par feuille, sur manuscrit, et à mesure qu'il avait rédigé de nouveau, il déchirait la première rédaction. Il fit aussi une préface, ou plutôt une introduction, lorsqu'il eut terminé le premier volume.

En janvier 1877, il commença le même travail pour le second volume, mais nommé président de la commission de l'armée, qui prenait tout son temps, soit en séances, soit en conversations avec des généraux, etc., il se fatigua beaucoup et dut interrompre son travail favori. Puis il eut sa première attaque en avril, et ce n'est qu'à Dieppe et à Saint-Germain qu'il se remit à transcrire son second volume.

Il reste donc deux volumes manuscrits qui n'ont pas été revus ; c'est M. Mignet qui doit examiner la copie qui se fait actuellement et qui restera entre ses mains, tandis que l'original demeurera enfermé dans un coffre-fort de Mme Thiers.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit :

CANADA, Frangeul, mercredi 30 octobre.

AMERIQUE, Delord, mercredi, 6 novembre.

PEREIRE, Danré, mercredi, 13 novembre.

Prix du passage (vin compris) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)............$100

Deuxième [illegible]

Troisième [illegible]

[illegible]

Passage d'excursion avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles. $35 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 8, Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Pour Brême via la Havane et Southampton.

Départ, MERCREDI, 6 novembre, à 7 heures du matin.

Le steamer allemand FRANKFURT, Capitaine KLUGKIST, partira du quai du pied de la rue Toulouse, 41 district, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No 42 de la rue de l'Union.

3nov—4f

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit :

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	...2 Oct.	environ 6 nov
Hannover	...23 "	environ 24 "
Strassburg	...6 nov.	environ 6 déc
Braunschweig	...20 "	environ 23 "
Frankfurt	...4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambre....$120 en or. | Entrepont.....$36, en or.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême :

Chambre....$120 en or. | Entrepont.....$45, en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambre....$30 en or. | Entrepont.....$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes :

De Brême à Galveston............$48 00 en or.

De " à Indianola............ 46 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs respectifs et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No. 42 de la rue de l'Union.

22 jan

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants :

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, Capt. E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 6 Nov., à 8 h. A. M.

Assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine............$30
Entrepont............ 20
Billets d'excursion...... 50

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

4août—1an

STATE LINE.

De New-York à Belfast ou à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Cabine, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO., 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO., 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Pour cette ligne agent des steamers cabines de [illegible] aux voyageurs des avantages [illegible].

24 nov—6 mois [illegible]

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMÉRICAIN. Un départ tous les JEUDIS de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 10 JOURS. C'est la route la meilleure et [illegible] pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet, Nlle-Orléans.

10 mai—9mi2a

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented.

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays. Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède qui a obtenu le plus grand succès qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre chez tous les principaux droguistes. FARSLEW & CO. propriétaires, P. O. Box 1496 Nlle-Orléans.

27 nov—1an

Argentez vous-même

[illegible]

BLEU D'ARGENT PUR [illegible]

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe, E. B. WARD, Jr., Capt. G. PIERETTI, partira positivement .... à 4 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI, & BRO., 23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service et donne connaissement avec nos goëlettes régulières.

3 nov—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se rallera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.

[illegible]

Paquebot de la malle pour Vicksburg

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAMMY & WORK, 106 Commune et J. K. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

[illegible]

Paquebot régulier de la côte et Bayou Goula.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN, J. O. MELANCON, capitaine. Partira comme il est dit plus haut pour Bayou Goula, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. O. MELANCON, No 39 Bienville.

9 Oct—[illegible]

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodaux. Trois départs par semaine.

HENRY TETE, J. P. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour : Il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 106 rue Magazine, après des Lancaster.

P. S.—A suivre le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.

16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit : LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin et le SAMEDI à l'arrivée du train de 4 h. P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.

A son retour, il partira de Madisonville le LUNDI, le JEUDI, et le VENDREDI matins. Le LUNDI et le JEUDI, il touchera le vieux débarcadère.

FRET.

Le fret, à chaque voyage, sera reçu à ces débarcadères, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédant immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, 23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Pour la Baie St-Louis la Passe Christian.

Le nouvel et élégant steamer NEW CAMELIA, Capitaine WM. HANOVER.

Partira de son quai après le 1er novembre, le MARDI et le VENDREDI, à l'arrivée du train de 1 heure P. M. A son retour, il partira de la Passe Christian, le MERCREDI et le SAMEDI matin.

Le fret sera reçu jusqu'à midi, le MARDI et le VENDREDI à bas du Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia, côté de la rue Julie.

Pour les taux de transport du fret et autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.

Les voyages annoncés ci-dessus se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux. 1er nov—

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Cavaroc,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Pulbury,	D. Urquhart.

26 mars—1 an

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,419,808 60
Bons des Etats-Unis		500,000 00
Autres bons		221,030 [illegible]
Local de la Banque et autres propriétés foncières		233,611 [illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat		[illegible]
Compte de primes		[illegible]
Change rembourser		[illegible]
Currency	$645,916 24	
Espèces— Or	$8,612 02	
Argent	24,000 00	
	32,612 02	
Chèques pour le Clearing House	197,524 01	
		$1,006,062 97
		$4,008,189 18

PASSIF.

Capital		$1,000,000 00
Surplus		500,000 00
Profits nets non payés		116,432 73
Billets en circulation		450,000 00
Dépôts	$1,930,768 25	
Dû à des banques et à des banquiers	266,904 19	
		2,197,672 44
		$4,008,189 18

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LUSHA, Caissier.

29juin—3t

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.

3 août—[illegible]

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta ; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. Moyennant, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Dépôt, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, la partie la plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlottesville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks et compartiments dans les wagons-dortoirs, et pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune ; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta ; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond ; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud ; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.

[illegible]

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows :—

LEAVE. | ARRIVE.
Train No 2, 7 A. M. | Train No 4, 7:35 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

je7y14

Grande Route de Jackson.

Ligne du chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, et même partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit :

DEPARTS. | ARRIVEES.
Train No 2, 7 A. M. | Train No 4, 7:35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES DE L'EST. Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

14 jv

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté. Les trains partiront comme suit :

De la ville. | Du Lac.
6 heures .... A. M. | 7 heures .... A. M.
[illegible]

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures de 6 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et depuis 6 h. du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

1er mai—an15sep

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs, ...RUE DECATUR......

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Dumé, Gabriel Gabriel & Co., [illegible] et de l'incomparable [illegible] des Pyrénées.

14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

......Rue Decatur......68

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. JURA & CO., Cognac, de la célèbre absinthe de A. SELLIER & CO. [illegible] FILS. [illegible] de marc.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce Bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson [illegible] saine et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et excite efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans

9 déc—77—1an

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat. Ayant des avantages pour ses clients. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les propriétés par les propriétaires dont les terres ont des réclamations de [illegible].

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu		$224,632 72
Sur risques de mer		30,646 79
Sur risques de rivière		24,061 91
Total des primes		$279,350 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$161,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$65,427 80	
Sur risques de mer	12,445 03	
Sur risques de rivière	10,364 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	26,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,312 07	-132,799 00
Bénéfices		$126 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$296,054 80
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 58
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,976 40
Billets garantis par hypothèques	125,601 [illegible]
Billets reposant sur nantissements	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	43,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	[illegible]
En caisse	81,561 35
	$1,077,612 90

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Etat de la Louisiane. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, calculé sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs :

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé............$500,000

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureau No 53 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu		$322,082 74
Sur les risques de rivière		43,370 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$435,929 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,273 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877	$104,741 60	
Primes remboursées	16,445 [illegible]	-121 [illegible]
Primes nettes		$398,457 86
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$92,466 56	
Sur les risques de rivière	19,126 68	
Sur les risques de mer	20,642 91	
	$132,235 15	
Pertes en sinistres	26,000 00	
	$158,235 15	
A ajouter— Re-assurances	$ 44,797 20	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Salaires	[illegible]	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	48,562 41	
	$322,074 90	
Moins escompte et intérêt	28,075 60	
		$293,794 02
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,229 00
Prêts sur hypothèque	9,192 63
Prêts sur garantie	22,648 00
Billets à recevoir	11,456 35
Propriétés foncières	35,000 00
Primes en voie de collection	32,435 49
Argent en caisse	139,192 73
Total de l'actif	$554,868 [illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, paiées aux profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

R. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BIGOT,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. E. GROVER.

20 janv

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company, Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums		$266,261 02
Marine Premiums		34,633 42
River Premiums		29,246 04
Total Premiums		$330,750 48
Less— Premiums on expired risks	$ 96,067 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	20,742 [illegible]	-118,900 75
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvages		41,822 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	-$96,460 70
Rebate on 15 per cent	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and license	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	-194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss		50,606 28
Dividend, Ja. 1877	$25,000 00	
Dividend, December 31, 1877	25,000 00	-50,000 00
Balance		899 56-109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76
Real Estate	118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	196,390 42
Bills receivable for premiums	11,429 36
First mortgage notes and pledge notes	168,523 84
Premiums in course of collection	70,310 94-612,995 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS :

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carriere,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldige,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878 :

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	26,729 15	
River premiums	62,136 50	
	$269,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,981 32
Losses paid and estimated, say :		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 22
		$131,673 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$69,391 26	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,639 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets :

Bills receivable	$39,988 87	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	62,126 62	
		132,441 97
City bonds		88,117 20
Bank and other stocks		89-186 63
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33,992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, [illegible] that paid on MONDAY, June 10, [illegible] in cash, be titled to receive the same.

TRUSTEES :

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno. M. Parker.

24 mai—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,261 02	
Primes maritimes	34,633 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$330,750 48
Moins : Primes sur risques non expirés	$ 96,067 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Réassurances	20,742 80	118,900 [illegible]
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter : intérêt et sauvetage		41,822 54
		$303,592 29

A déduire :

Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire : Profits et pertes	$ 50,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		899 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76
Propriétés foncières	118,275 12
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane	196,390 42
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	168,523 84
Primes en voie de collection	70,310 94 $612,995 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS :

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks		$224,632 72
On Marine Risks		30,646 79
On River Risks		24,061 91
Total Premiums		$279,350 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$161,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$65,427 80	
On Marine Risks	12,445 03	
On River Risks	10,364 92	
Taxes and expenses, less interest	26,317 52	
Re-insurances and Return Premiums	18,312 07	-132,799 00
Profit		$126,712 74

The Company have the following assets :

Real Estate	$296,054 80
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 58
Bank, Water Works and other stocks	196,976 40
Notes secured by mortgage	125,601 65
Notes secured by pledge	69,070 63
Bills receivable	81,311 67
Premium in course of collection	43,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,561 35
	$1,077,612 90

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

ASSURANCES.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS,

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS :

Terms of subscription—Daily, per annum, in advance, $14 ; half-yearly, $7 ; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5 ; half-yearly, $2 50 ; quarterly, $1 25 ; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,

NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER, Steamship

HUDSON, E. V. Gager, commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Wednesday, Nov. 6, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage	$30
Steerage	20
Excursion tickets	50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 1 Carondelet Street.

nov1—1y

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	26,729 15	
Primes de rivières	62,136 50	
	$269,616 81	
Primes réalisées, moins réassurances et primes rendues		$228,981 32
Sinistres payés et estimés, savoir :		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 9[illegible]	
		97,259 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	$69,391 26	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	31,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets à recevoir	$39,988 87	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	62,126 62	
		132,441 97
Bons de ville		88,117 20
Actions de banques et autres		89,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et compte en suspens		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno M. Parker.

24 mai—

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—		
Sur risques de feu	$64,694 44	
Sur risques de rivière	6,776 07	
Sur risques de mer	8,975 24	—$80,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,540 93	—$17,486 80
Montant net des primes reçues		$62,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,09[illegible]
		$52,978 29
Pertes, etc., payées dans la même période :		
Sur risques de feu	$6,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réduction (rebate)	7,917 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	3,177 36	
Loyer	1,300 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,262 05	
Dépenses, etc., moins intérêts	2,561 89	—$30,948 91
Bénéfices nets		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Primes en voie de recouvrement	$ 9,504 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,216 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Billets à recevoir	2,313 30
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	15,596 81
Total de l'actif	$133,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12 juillet 1878.

JNO. HEDDERMAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Direction, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un dividende de Cinq pour cent à TOUS les assurés sur leurs primes participantes de plus de 15 0/0 déjà reçues par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

14juillet—3m

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE : 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane : LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire du JOS. QUEYROUZE CIGAR WORKS 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à ce prix réduit.

Agence STAR NEW STYLE & SORENS—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

XXXIV

—Prince, partez-vous avec moi, ou restez-vous ici ? —avait demandé Marcel Laugier.

Hector ne répondit pas tout de suite à cette question.

—Il hésite..... pensa Lazarine.—Il restera !

Pour emprunter un mot à l'argot parisien qui constituait le fond de son ancien langage, il était, sinon sérieusement et positivement épris, du moins très toqué de la marquise.

L'ex-lieutenant venait de lui prouver, d'une façon péremptoire et indiscutable, à quel point Mme de la Tour-du-Roy était [illegible] de la tendresse d'un galant homme.

Le petit prince comprenait cela, [illegible] l'amour, pour certains ancien[s] [illegible] doués de sens moral n'est point du tout incompatible avec le mépris.

Hector avait aimé Mme Bobine, qu'à coup sûr il n'estimait guère ; seulement, entre la pseudo-comédienne et le Eppin, il s'agissait d'une liaison toute fantaisiste, commencée par hasard, continuée par habitude, et facile à rompre en somme au premier symptôme de lassitude réciproque.

Rien de semblable avec la marquise.....

Il ne s'agissait point d'un caprice, mais d'un ménage.

Or, le gommeux le plus frivole y regarde à deux fois avant de river, si bien ne fût-ce, qui, lorsqu'elle est fatiguée d'un homme, le gruge ou quelque chose sans le moindre scrupule.

Un gamet, découvrant à l'improviste des excentricités de ce genre dans le passé de l'ange qu'il adore, devient fatalement jaloux, se demande avec un petit frisson : "Est-il bien prudent d'épouser..." —et, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois sur mille, se répond par la négative.

Ce fut aussi la réponse que s'adressa le prince, après avoir parcouru en quelques secondes toute la gamme des réflexions rapidement esquissées dans les lignes précédentes.

Mais, en prenant sa décision, il sentit son cœur se serrer, il lui sembla que quelque chose se brisait en lui.

Néanmoins il fit bonne contenance, et, comme Marcel continuait à l'interroger du regard, se fut lui [illegible] d'un ton dégagé :

—Ah ! pardieu je le crois bien que je pars avec vous !—Et, précédé empreint à votre cocher, ma présence serait vraiment trop scandaleuse..... Je n'aurai du tout la question de subir l'épreuve du feu...... Adieu à votre bonne étoile vous en êtes jaloux... Il y a ... c'est tout clair..... N'en voulant pas occuper la chance, je mets au pied de madame la marquise mes adieux et mes respects.....

Hector salua Lazarine, prit Marcel Laugier par le bras et sortit avec lui.

Mme de la Tour-du-Roy, seule dans son salon au milieu des ruines de ses espérances, fut atterrée d'abord.

A sa prostration du premier moment succéda un accès de rage qui fut de courte durée.

La jeune femme alla se placer devant une haute glace et se regarda de la tête aux pieds, ainsi qu'elle ne manquait jamais de le faire quand elle voulait raviver sa confiance défaillante.

Ses yeux fixés sur son image s'adoucirent progressivement ; une ébauche de sourire reparut sur ses lèvres.

Elle murmura :

—Avec une beauté comme la mienne, si compromise que soit la partie elle peut se gagner encore.—Hector a suivi Marcel, mais il reviendra.....L'amour-propre le chasse aujourd'hui.....L'amour le ramènera demain.....

Et le lendemain Lazarine, confiante, attendit.

Hector ne vint pas ;—ni le surlendemain non plus.

Le troisième jour Jules Leroux parut, et voici ses premières paroles :

—Ah ça, mignonne, qu'est-ce qui se passe ?—Tu as donc rompu avec ton Bégourde ?

—Pourquoi me demandes-tu cela ?— répliqua la marquise.

—Parce que ton prince de pacotille vient de partir pour Monaco, en compagnie de la petite K.....des Bouffes.....une cascadeuse assez réussie.....Prince d'opérette, chanteuse d'opérette.....ça ne sort pas de l'opérette.....mais on ne se conduit pas ainsi quand on est affiché sous le petit grillage.....Ce Bégourde est un simple polisson !—Je n'ai d'ailleurs jamais compté sur son compte, et j'en suis fier..... Je connais les hommes.....

Lazarine haussa les épaules sans répondre.—Son orgueil seul recevait une cuisante blessure.—Son cœur en tout ceci ne jouait aucun rôle.

—Je perds un prince.....se dit-elle—prince de pacotille s'il en fut.....Que m'importe ? Je suis assez belle pour trouver un Roi !—Qui sait ?

La semaine suivante, la plantureuse et coquette nourrice normande qui, chaque jour, passait une partie de l'après-midi au parc Monceaux avec le petit marquis son nourrisson, ne rentra point à l'heure accoutumée.

On supposa naturellement que les galants marivaudages de quelque joli militaire lui faisaient oublier l'heure.....

On l'envoya chercher.

Elle avait disparu.

Grand émoi à l'hôtel de la rue Murillo.—Lazarine eut des attaques de nerfs, poussa des cris aigus, déclara qu'elle allait devenir folle.....

Le commissaire, aussitôt prévenu, fit passer une note à la Préfecture.—La police de sûreté, cette police merveilleuse qui, selon l'expression populaire, trouverait une aiguille dans une botte de foin, se mit immédiatement à l'œuvre et fouilla Paris.

Ses recherches n'amenèrent aucun résultat.

La Normande et l'héritier du marquis Robert furent introuvables.

Lazarine rédigea et envoya à tous les journaux une annonce promettant CENT MILLE FRANCS à qui donnerait des nouvelles de la nourrice et de l'enfant.

Cette somme, relativement énorme, surexcitait, comme bien on pense, des convoitises infinies.

Personne ne fut en mesure de la gagner par un renseignement.

Enfin, huit jours après la disparition, un inconnu, qui n'était point un commissionnaire, remit rue Murillo une lettre non signée dont Mme de la Tour-du-Roy reconnut l'écriture dès le premier coup d'œil.

Cette lettre venait de Marcel Laugier, et voici ce qu'elle disait :

" Ne cherchez plus mon *fils*.....Je l'ai " pris.....C'était mon devoir aussi " mon droit.—J'avais pour l'enlever " d'impérieux motifs.—Je ne veux pas " qu'il possède une fortune volée par sa " naissance et qui ne saurait lui appartenir honorablement à aucun titre.— " Je suis assez riche pour qu'il soit riche, " et, si son bonheur vous intéresse, je " vous affirme qu'il sera heureux.— " Qu'auriez-vous fait de lui ?—un gommeux.—J'en ferai un homme !

" Je vis à l'étranger, avec mon *fils*, à " l'abri de toute recherche.—Je n'ai " pas besoin de vous recommander au " sujet de cette lettre un silence prudent.—C'est votre intérêt de vous " taire..... Vous ne pourriez divulguer " le nom du ravisseur qu'en trahissant " certain secret que plus que moi vous " tenez à garder..... — D'ailleurs que " vous importe l'enfant, puisque l'argent vous reste ?"

Lazarine se garda bien de divulguer ce qu'elle venait d'apprendre.....

Elle continua à jouer la douleur et à promettre par la voie des journaux des récompenses de plus en plus fortes.—Mais au fond elle se consolait parfaitement et cuirassée de philosophie.

Marcel avait eu raison :—L'argent lui restait, peu lui importait l'enfant !

* * *

L'hiver était fini.

La convalescence de Jeanne avait été longue. Ce n'était pas sans peine que les soins les plus tendres, les plus assidus, les plus éclairés, avaient triomphé des ravages causés dans l'organisation délicate de la petite comtesse par les poisons de la flore orientale ; mais le succès couronnait enfin tant d'efforts et cette lente et difficile convalescence touchait à son terme.

Deux heures de l'après-midi sonnaient à l'horloge de Gordes.

Un joyeux soleil de printemps illuminait l'atmosphère tiède. Partout s'entr'ouvraient les bourgeons gonflés de sève. Les insectes bourdonnaient sur les pelouses ; les hirondelles rasaient les pièces d'eau.

Jeanne, pour la première fois, se trouvait hors de sa chambre et du château.

Elle avait pu descendre lentement le grand escalier, soutenue d'un côté par Raoul, de l'autre par Geneviève, et maintenant étendue dans un large fauteuil près du parterre émaillé de fleurs naissantes, elle s'enivrait d'air pur, de soleil et de parfums.

La petite comtesse était redevenue charmante comme avant sa maladie et plus encore peut-être. Le sang recommençait à couler riche et chaud dans les veines et colorait de rose l'épiderme des chairs délicates. Sa maigreur avait disparu. La grâce incomparable se retrouvait en chaque mouvement.

Le regard seul restait attristé et le sourire offrait encore une expression mélancolique.

Pourquoi ?

Les vêtements noirs de Jeanne répondaient à cette question.

Mme de Gordes avait depuis quelques semaines que Renée était morte, et que pendant des mois on le lui avait caché, mais, ignorant et devant ignorer toujours les causes effrayantes de sa mort, elle pleurait comme la plus chérie et la plus dévouée des sœurs l'infâme créature dont elle avait été la victime.

Maxime Giraud, dont rien ne nécessitait plus la présence habituelle au château de Gordes, était depuis deux mois retourné à Nancey.

Raoul l'avait supplié—supplié à mains jointes—d'accepter une fortune.....

Ses prières s'étaient heurtées contre la résistance inflexible du jeune docteur.

—Je n'ai pas besoin de richesse pour être le médecin des pauvres, monsieur le comte..... —avait-il répondu.—Laissez-moi cette immense joie d'avoir sauvé la comtesse de Gordes, avec l'aide de Dieu, et de n'avoir accepté pour honoraires que votre estime et votre reconnaissance, si vous pensez m'en devoir un peu..... —Croyez-moi, je suis trop payé.....

En Maxime s'était éloigné on se disant tout bas :

—Du courage à présent !—Je n'ai plus le droit de me plaindre.—Jeanne serait morte sans moi.... J'aurai eu ma part de bonheur....

Raoul, presque agenouillé, tenait dans ses deux mains l'une des mains de sa femme. Elle lui sourit et lui fit signe de se pencher vers elle, et, quand ses lèvres, redevenues pourpres, touchèrent presque l'oreille du comte, elle murmura :

—C'est donc vrai, je suis guérie !.... C'est donc vrai, je vivrai !.... Je me savais condamnée cependant et mon cœur se brisait, vois-tu !.... Ce n'était pas la mort qui me désespérait.... c'était de te quitter.... et je te cachais mon désespoir pour ne pas ajouter au tien... Oh ! souffrance que je bénis !... Je m'aperçus moins souffrir, je pouvais moins combien je t'adore... C'est si doux de vivre quand on a cru mourir... et quand on aime... et quand on est aimée... Raoul... cher Raoul, Dieu est bon !

Des larmes d'attendrissement coulèrent sur les joues de Jeanne.

Les lèvres de Raoul les séchèrent.

Au bout d'une heure la petite comtesse faible encore, se sentant un peu lasse, voulut rentrer.

M. de Gordes et Geneviève la conduisirent à sa chambre et la mirent au lit où elle s'endormit presque aussitôt de ce sommeil réparateur qui suit les premières fatigues de la convalescence.

Raoul fit signe à Geneviève de le suivre dans son appartement.

—Bonne Geneviève—lui dit-il — votre présence en ma demeure a été une bénédiction.....Le courage et le dévouement se sont incarnés en vous.....Ce que personne ne voyait, vous l'avez vu... —Vous avez pris une grande part au salut de la comtesse.....J'ai contracté envers vous une dette immense.....Le moment est venu de l'acquitter.

—Vous ne me devez rien, monsieur le comte.....balbutia la femme de chambre. —En aimant ma chère maîtresse, je faisais mon devoir, voilà tout.—La reconnaissance est si naturelle que ce n'est pas même une vertu.....

—Je veux que vous soyez riche—poursuivit Raoul.

—Riche ? Pourquoi faire ? — interrompit Geneviève.

—Pour ne dépendre de personne......

—Pour n'avoir plus besoin de personne......

—Mais je veux travailler, moi !.... mais je veux dépendre de madame !....—s'écria l'admirable créature— Ne m'offrez pas d'argent, monsieur le comte, je vous en supplie... — Je le refuserais, malgré tout mon respect pour vos bontés.....Est-ce que le dévouement et la tendresse peuvent se payer avec de l'argent ?.... non ! non !....—Si vous voulez absolument me récompenser, quoique je n'aie rien fait pour ça, promettez-moi de me garder toujours.......

—Oui.... toujours !.... toujours !.... je vous le promets, je vous le jure !.... répliqua Raoul très ému.—Vous ne nous quitterez jamais !

Après un silence il ajouta :

—Geneviève, vous avez deux enfants....

—Oui, monsieur le comte.....—Ils sont à la métairie... Avec le temps ils deviendront des garçons de ferme laborieux et sachant bien leur état....

—Ils deviendront mieux que cela, Geneviève...—Ils deviendront des hommes instruits, des hommes utiles à leur pays, des hommes marquants peut-être .....— Dès demain ils quitteront la ferme pour commencer de sérieuses études.....—Dès demain cent mille francs seront placés à leur nom chez mon notaire, et chacun d'eux touchera la moitié de cette somme le jour de sa majorité.

Geneviève, tombant avec des sanglots aux pieds de M. de Gordes, lui prit les mains et voulut les baiser en balbutiant :

—Ah ! monsieur le comte.... monsieur le comte.... tout cela pour les fils d'une servante.... C'est trop... c'est cent fois trop !....

Raoul la releva.

—Vous n'êtes plus une servante, Geneviève.....—lui dit-il—vous êtes de la famille.....

Et il ajouta tout bas :

—Oh ! peuple, que tu es grand, quand tu es bon !.......

* * *

Nos lecteurs comptent sans doute que nous allons leur apprendre en quelques lignes ce qu'après ces événements accomplis sont devenus Raoul et Jeanne, Lazarine, le prince Tétor, Marcel Laugier et son fils, Jules Leroux et Godefroy de Castel-Vivant.

Nous nous garderons bien de satisfaire leur curiosité—(si tant est qu'elle existe à cet égard)—et voici pourquoi :

Les personnages dont nous venons d'écrire les noms reparaîtront bientôt dans un autre récit.

Ce récit sera non la suite mais la seconde série de l'œuvre commencée, car ces trois mots : SA MAJESTÉ L'ARGENT, peuvent et doivent être le titre :

" D'une ample comédie à cent actes divers
" Et dont la scène est l'univers...."

XAVIER DE MONTÉPIN.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

—Un véritable phénomène, rapporte le *Tagblatt* de Soleure, vient d'être placé dans le Musée zooplastique du palais de l'évêque à Soleure. C'est un chamois blanc comme la neige, avec les yeux rouges, les cornes et les pieds également blancs. Il a été tué tout récemment dans le Sententhal (canton des Grisons). C'est le second spécimen de ce genre qu'on trouve dans les Alpes suisses depuis trente ans.

L'ETOILE ROUGE.—Tout le monde sait aujourd'hui que c'est là le titre de ce fameux magasin de chaussures qui est situé au coin des rues Dauphine et Bourbon, à un tiet de la rue du Canal. On voit dans cet établissement une variété de chaussures immense et principalement des chaussures à vis dont l'avantage est reconnu par tout le monde aujourd'hui. Ces souliers ne se décousent pas, tant qu'il leur reste un morceau de semelle. Ils sont, en outre, fort élégants et convenablement travaillés les pieds sans contrainte et même car la coupe en est supérieurement soignée. Nous ne devons pas oublier de dire que les chaussures de l'Etoile Rouge font un excellent usage et qu'elles résistent fort longtemps aux marches forcées. Les prix en sont très modérés et même plus que modérés si l'on considère la qualité des articles, articles du reste qui ont fait la grande réputation de "l'Etoile Rouge."

CHARBON. — Le moment est venu, croyons-nous, pour que les familles pensent à se fournir de charbon en prévision des rigueurs de l'hiver qui ne tarderont pas à se faire sentir. Cette mesure de prévoyance sera en même temps une mesure d'économie, car il est hors de doute qu'à l'entrée de l'hiver, le prix du charbon par suite, nécessairement, des demandes qui se feront alors, éprouvera une hausse notable sur le marché, à laquelle les personnes aux moyens modestes peuvent échapper en s'approvisionnant maintenant.

Nous ne saurions recommander au patronage du public un meilleur marchand que M. Henri J. Montagnet, jeune homme intelligent et consciencieux, dont l'expérience dans cette branche de commerce date de bien des années. Longtemps employé chez M. Lane, et plus tard devenu son successeur, M. Montagnet [illegible] de faire ses opérations sur une grande échelle et de [illegible] prouve [illegible] habitants, les familles [illegible] à vapeur et les fabriques [illegible] se fournir chez lui, leur garantissant l'exécution prompte de leurs commandes à des prix [illegible] défiant la concurrence.